

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

La société **Véloptimised SAS** au capital de 1000 euros inscrite au registre du Commerce sous le numéro 909 824 088 dont le siège social est au 8 rue des Bouleaux, 63100, Clermont-Ferrand représentée par Hugo WALRAND, Président, ci-après dénommée “**VELOPTIMISED**” propose à toutes personnes morales ou physiques dotées de sa capacité juridique ou toutes autres personnes dûment représentées par un représentant légal ci-après “**UTILISATEUR**”, la fabrication de bicyclettes et de véhicules pour invalides.

Article 1 : Définitions

Les termes suivants lorsqu'ils sont indiqués avec une majuscule doivent être entendus comme suit :

Composants : On entend par ce terme les éléments suivants : vélo, moteur, batterie, contrôleur, câblage, écran de contrôle, capteur de pédalage, support de batterie.

Service : On entend par ce terme à la fois l'action d'installer les Composants sur le véhicule électrique de l'Utilisateur et la vérification de leur fonctionnement ainsi que la réparation et de ces Composants.

Devis : On entend par ce terme le document fourni lors du dépôt détaillant les prestations projetées ainsi que leur prix.

Article 2 : Objet des conditions générales

Les présentes conditions générales encadrent l'exécution des Services et de la vente des Composants par VELOPTIMISED.

Article 3 : Obligations de VELOPTIMISED

VELOPTIMISED s'engage à :

Fournir à l'Utilisateur les Composants électriques choisis par ses soins

Procéder par son Service à l'installation de ces Composants électriques

Respecter les délais d'installation
VELOPTIMISED ne procède pas à l'entretien du vélo de l'Utilisateur qui juge seul de l'opportunité de l'électrification de celui-ci. Le délai du service fourni par VELOPTIMISED à l'Utilisateur est indiqué à titre informatif, avant la signature du devis, à l'oral sans document officiel. VELOPTIMISED est autorisé à rendre le service fournis dans un délais autre que celui pensé avec l'Utilisateur.

Article 4 : Prix

4.1 : Détermination du Prix

Lors du dépôt ou d'une commande en ligne, VELOPTIMISED fait signer l'Utilisateur, qui l'accepte, un Devis comprenant le Prix du Service ainsi que celui des éventuelles prestations complémentaires demandées par l'Utilisateur.

Dans l'hypothèse où des prestations supplémentaires devraient être réalisées, VELOPTIMISED informe immédiatement l'Utilisateur de leur nature et de leur prix. Si l'Utilisateur les accepte, VELOPTIMISED lui adresse un devis complémentaire qu'il accepte par écrit.

VELOPTIMISED remet à la livraison du vélo une facture indiquant l'ensemble des prestations exécutées ainsi que leur Prix. Les prix sont indiqués toutes taxes comprises en euros.

4.2 : Paiement du Prix

VELOPTIMISED se réserve le droit de demander ou non à l'Utilisateur un acompte de 46% du prix du Devis devant être versé lors du dépôt de son vélo.

Le solde du prix sera versé lors de la remise du vélo.

Article 5 : Durée et livraison

Aucune obligation ne s'applique à VELOPTIMISED quant au respect du délais pensé avec l'Utilisateur, avant et après le dépôt.

Au jour du dépôt, par sa signature du devis, l'Utilisateur atteste de la date de dépôt ainsi que de l'état général de son véhicule. Tout dommage ainsi reconnu ne pourra être reproché à VELOPTIMISED conformément à l'article 3.

VELOPTIMISED ne pourra être tenue responsable du dommage causé par le retard dont a été informé l'Utilisateur.

Article 6 : Résiliation du Contrat

Dans l'hypothèse où VELOPTIMISED ne parviendrait pas à procéder à la l'installation conformément à l'article 5, l'Utilisateur pourra notifier à VELOPTIMISED son intention de résilier le contrat dans un délai de 48 heures à partir de la transmission de VELOPTIMISED à l'UTILISATEUR indiquant l'impossibilité de VELOPTIMISED de fournir le service prévu dans le contrat.

Article 7 : Responsabilité et réclamations

VELOPTIMISED, ne pouvant pas contrôler les caractéristiques du vélo ni son utilisation par le Client, décline par conséquent toute responsabilité liée à tout dommage causé par l'état du vélo fourni par l'Utilisateur qui ne serait pas conforme à la norme NF EN 15194 relatives aux Cycles – Cycles à assistance électrique – Bicyclettes EPAC, ainsi que tout dommage causé par une utilisation sur voie publique.

Le Client reconnaît dès à présent avoir été informé par VELOPTIMISED que le vélo ainsi modifié est conforme en l'état à la norme NF EN 15194 qui prévoit que

Véloptimised certifie qu'il fournit une aide à assistante électrique ne dépassant pas une puissance nominale électrique de 250 W, conformément à la législation française.

Véloptimised certifie qu'il fournit une aide à assistance électrique ne dépassant pas la vitesse maximale des 25 km/h, conformément à la législation française.

Toutes modifications effectuées à titre privé sur le véhicule après sa livraison déchargent VELOPTIMISED de toutes responsabilités.

VELOPTIMISED n'est pas tenu responsable en cas de vol, d'incendies de catastrophes naturelles, et de tout dégâts sur les composants déposés par l'Utilisateur, quel que soit le lieu où a lieu le vol, l'incendie, les catastrophes naturelles, et les dégradations des composants déposés par l'Utilisateur.

Les pièces mécaniques qui ont été remplacées par les Composants vendues par VELOPTIMISED doivent impérativement être récupérées par le client dans un délai de 24h après la livraison du vélo.

Une fois passé ce délai ces pièces deviennent la propriété exclusive de VELOPTIMISED qui peut alors en user comme bon lui semble.

Article 8 : Garanties

VELOPTIMISED garantit les défauts de manufacture et de montage des produits qu'elle vend et des services qu'elle exécute. Cela ne comprend donc pas la partie mécanique du cycle appartenant au client. Elle s'engage également à garantir le bon fonctionnement de la batterie, du moteur et de l'ensemble du kit pendant une durée de deux ans ou 8000km pendant une durée d'un an, sauf s'il est démontré que l'usage de la batterie n'a pas été conforme à un usage normal. Cela exclut les chutes, les dégâts des eaux, les utilisations intensives ainsi que tout dommage causé par une modification de la part de l'utilisateur.

L'Utilisateur reconnaît lors de l'acceptation du devis avoir connaissance par lui-même, sans obligations de VELOPTIMISED de fournir à l'Utilisateur les connaissances ci-dessous d'utilisation et d'entretien qui expose l'usage normal des composants à savoir :

- Respecter le bridage et les limitations de vitesse
- Coordonner les vitesses mécaniques et électrique
- Coordonner la force musculaire et électrique (particulièrement sur les côtes)
- Ne pas laisser la batterie surchargée ou bien déchargée pendant une durée prolongée.

VELOPTIMISED ne pouvant pas contrôler les caractéristiques du vélo ni son utilisation par le Client ne pourra voir sa responsabilité engagée que pour les dommages causés par les défauts des produits qu'elle a installés.

VELOPTIMISED ne garantit pas le Client des pertes de performance induites par l'usure normale des composants.

